

Comment l'enfant apprend-il à parler ?

1. L'étonnant développement du langage chez le nourrisson : trois acquisitions réalisées par le nourrisson avant même de savoir parler :
 - reconnaissance des sons de sa langue maternelle ;
 - conscience du découpage des mots ;
 - compréhension de l'existence d'une syntaxe (La banane en français mais banane la en japonais, par exemple.)
 ⇒ Phénomène remarquable car ces acquisitions sont réalisées avant même que le bébé ne commence à parler
2. Du babil au langage : un développement rapide mais variable.
 - Jusqu'à 8 mois quasiment zéro mots mais environ 400 mots à 25 mois.
 - Mais ce stock lexical est très variable d'un enfant à l'autre sans pour autant qu'il soit question si tôt de retard de langage
3. Les étapes du développement du langage chez l'enfant. En résumé :

Tableaux du développement de l'enfant

D'après Florin, A. (2003). Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence. Paris : Dunod, Les Topos. Tous droits réservés.

Age	Langagier	Cognitif	Social et affectif	Sensoriel et moteur
0-3 mois	Produit des cris différents selon les stimulations, gazouillis, jeux vocaux, rires, vocalises. Discrimine les contrastes entre groupes de sons. Préfère la voix de sa mère à celle d'une autre femme, sa langue maternelle à une autre langue. Sensible à la prosodie. Reconnaît une syllabe dans des énoncés différents	Discrimine des stimuli visuels ou auditifs. Anticipe du regard la trajectoire d'un objet. Manifeste une préférence pour la nouveauté.	Tourne les yeux en direction de la partie du corps touchée. Sourire social, mimique de surprise	Réaction à la voix, localisation visuelle. Maintien de la tête
4-6 mois	Préférence pour le langage maternel adressé au bébé. Catégorise les voyelles. Premiers échanges communicationnels.	Reproduit des événements fortuits intéressants. Catégorise des éléments différents selon une propriété commune.	Tourne la tête vers une source sonore, prolonge l'interaction en souriant.	Prise et transfert d'objets S'assoit seul.
7-9 mois	Produit plusieurs syllabes, chantonne. Comprend des mots en contexte, Détecte les frontières des groupes de mots (syntagmes).	Ajuste ses comportements aux caractéristiques d'un objet (forme, volume, poids, etc.)	Réciprocité dans les échanges. Manifeste un attachement sélectif.	Se tient debout avec un support. Montre un objet du doigt.
10-12 mois	Production des premiers mots, essaye de nommer les objets désignés par l'adulte. Comprend des mots hors contexte. Détecte les frontières de mots.	Anticipe les événements. Construit une tour, peut suivre la ligne du regard.	Réagit différemment aux proches et aux inconnus. S'ajuste à des demandes.	Premiers pas Coordonne plusieurs actions.
1-2 ans	Discours télégraphique. Comprend les mots familiers. Développement du premier lexique, de 20 mots à 200 mots.	Expérimentation active. Identifie des parties du corps.	Comprend les expressions faciales d'autrui, répète les actions qui font rire.	Marche seul Descend des escaliers à reculons. A une préférence pour une main.
2-3 ans	Modifie les demandes selon l'interlocuteur. Produit 200 à 300 mots. Comprend les demandes directes et les demandes indirectes.	Identifie les objets par l'usage, prend en compte le point de vue d'autrui (oriente un objet pour que l'adulte le voit).	Attachements multiples. Se reconnaît dans un miroir. Jeux symboliques.	Monte et descend les escaliers, saute à pieds joints. Tourne les pages d'un livre, coupe avec des ciseaux
3-4 ans	Extension du vocabulaire et phrases courtes. Peut suivre une conversation, comprend des promesses, s'amuse des jeux de langage.	Acquisition de concepts d'espace, de temps, de quantité. Utilise les principes du comptage	Identifie plusieurs parties du corps. Attend son tour. Aime aider les autres. Critique autrui.	Court avec aisance, tape du pied dans un ballon. Fait du tricycle

4. A quelles conditions le langage oral se développe-t-il ?

Pour apprendre à parler l'enfant a besoin :

- d'entendre du langage (input)
- d'être doté d'un système mécanique spécialisé permettant la production du langage articulé. Aucune autre espèce ne possède un tel mécanisme. Lien entre appareil phonatoire et développement du langage.

Intelligence et langage ne sont pas corrélés : un enfant à faible QI peut néanmoins posséder un stock lexical important.

Pourquoi et comment enseigner l'oral ?

1. Préambule

- a. enjeux sociaux, culturels et économiques
- b. enseigner l'oral pose des problèmes didactiques et pédagogiques car l'oral est volatile et peu normé ; objet difficilement isolable ; difficile à observer, analyser et évaluer

2. Les trois dimensions de l'oral

- ⇒ oral « objet » d'apprentissage
- ⇒ oral « vecteur » d'apprentissage
- ⇒ oral « outil de socialisation »

3. Les trois approches

approche intégrée => apprendre à prendre la parole dans diverses situations en classe : pour faire un exposé, pour participer à un débat, pour réciter ou mettre en voix des textes

approche communicationnelle => par exemple, apprendre à être audible, à articuler, à respecter son tour de parole...

approche discursive => apprendre à argumenter, à décrire, à expliquer, à raconter, à passer des commandes ou donner des consignes

3. Ce que disent les programmes

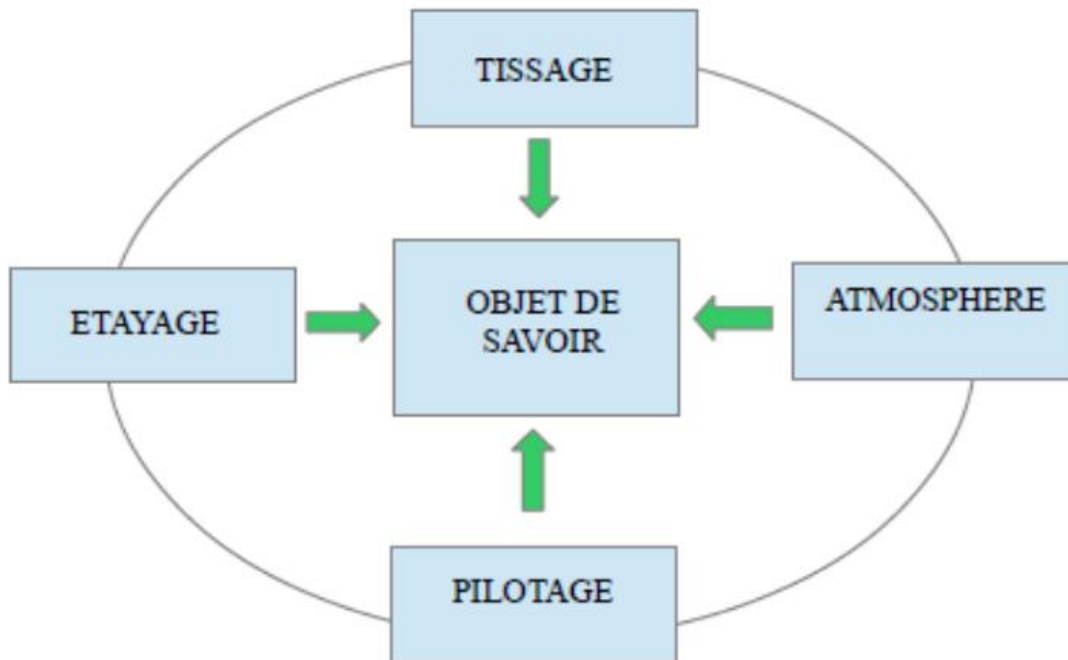
- ▶ **Le langage d'action** ou l'entrée dans le langage à partir de 2 ans (l'enfant répète/commente ce qu'il fait...)
- ▶ **Le langage d'évocation** qui apparaît vers 3 ans et nécessite la médiation d'un adulte (l'enfant commence à être capable de parler de ce qu'il a fait hier, de ce qu'il fera demain / passage du « il m'a fait mal » en désignant du doigt le coupable à « il est méchant »)
- ▶ La première **approche métalinguistique de la langue orale** : séparation des mots qui est une étape pour le passage à l'écrit / connaissance des mots qui parlent de la langue (mot, phrase...)

Oral scriptural : situations de dictées à l'adulte. L'enfant formule sa pensée via le langage et dicte à l'adulte qui prend en charge l'écriture.

Le cadre d'analyse des gestes professionnels : le modèle du *multi-agenda*

Cinq préoccupations fondamentales constituent la matrice de l'activité enseignante dans la classe :

1. piloter et organiser l'avancée de la leçon,
2. maintenir un espace de travail et de collaboration langagière et cognitives,
3. tisser le moment présent avec la mémoire du groupe,
4. étayer le travail en cours,
5. tout cela avec pour cible un apprentissage de quelque nature qu'il soit.



Les postures de l'élève

L'inventaire des postures d'élèves permet d'en identifier au moins sept :

1. une posture première (qui caractérise la spontanéité dans l'entrée dans la tâche),
2. une posture scolaire (qui fait que l'élève entre dans les normes scolaires attendues, dans les attentes du maître),
3. une posture ludique-créative (qui traduit la tentation plus ou moins latente de détourner la tâche ou de la représcrire à son gré),
4. une posture dogmatique (qui manifeste une non-curiosité affirmée de l'élève - « je sais déjà »),
5. une posture réflexive (qui permet à l'élève d'être dans l'agir et de revenir sur cet agir pour le secondariser),
6. une posture de refus (qui décrit le refus de faire, d'apprendre, de se conformer à la tâche attendue),
7. et une posture dite du « caméléon ».¹

¹ J'ajouterai aux 6 postures identifiées par Bucheton et Soulé (2009, p. 39) une posture que j'ai nommée, à la suite de l'analyse de la posture d'un élève – Yanis – posture du « caméléon ». A plusieurs reprises dans la séance analysée, Yanis semble être dans une posture imitative. Il refuse de réciter son texte après que Matis a refusé également. Ce serait la posture du caméléon 1...mais j'observe également une posture du caméléon 2. Dans ce cas, le même Yanis, tente de se fondre dans le décor, de se faire oublier.

Les postures du maître

De la même manière que les élèves, les enseignants, circulent d'une posture à l'autre. Parmi les postures d'étayage du maître, on peut répertorier :

1. une posture de contrôle (elle vise à mettre en place un certain cadrage de la situation),
2. une posture de contre-étayage (le maître, pour aller plus vite, peut jusqu'à faire à la place de l'élève),
3. une posture d'accompagnement (le maître apporte une aide ponctuelle à l'élève – en partie individuelle, en partie collective ; il se place en observateur),
4. une posture d'enseignement (l'enseignant formule, structure les savoirs, les normes, en fait éventuellement la démonstration. Il prend en charge ce que ne peut pas faire l'élève. Ses apports sont ponctuels. La place du méta- langage est forte),
5. une posture de lâcher-prise (l'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail),
6. et une posture dite du « magicien » (par des jeux, des récits frappants, une théâtralisation, l'enseignant capte momentanément l'attention des élèves. Le savoir est à deviner).